



energie citoyenne
pour Saint-Junien

Saint-Junien, le 3 décembre 2024.

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
2 place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien

Objet : prochain conseil municipal

Monsieur le Maire,

Dans la perspective du conseil municipal du 5 décembre 2024, nous vous sollicitons afin de bien vouloir :

- nous transmettre, avant la séance, une copie du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) mentionné dans une délibération ;
- inscrire dans l'ordre du jour le point divers suivant : avis à rendre par la commune concernant l'évolution du dispositif de gestion des déchets assuré par la communauté de communes.

Nous vous saurions gré de nous indiquer également si d'autres questions diverses seront abordées lors de cette séance.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Les membres du groupe « Énergie citoyenne – Écologie Solidarité Démocratie »,

*Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot,
Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud*